

■ **Promact Sàrl**, à Morges, CH-550-0169095-1, commerce international, conseils et services en matière de commerce international (FOSC du 18.07.2002, p. 17). Statuts modifiés le 28 août 2007. Siège transféré à Saint-Prex, Grand-Rue 5, c/o Felimex F. Enderlin. Schnyder Josef, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 10'000 à l'associé-gérant Enderlin Félix-Louis, désormais à Saint-Prex, dont la part est portée de CHF 10'000 à CHF 20'000.